

Mobilisation des retraités et retraitées

Jeudi 28 septembre 2017

Manifestation Régionale à Lille

14H00 – Avenue Kennedy –face à la Trésorerie Générale-

Parce qu'une fois de plus le gouvernement s'attaque à leur pouvoir d'achat, aux services médicaux et sociaux, neuf organisations appellent les retraité-e-s à se mobiliser dans les départements sous des formes diverses le 28 septembre.

Haro sur le pouvoir d'achat des retraités

Au printemps dernier plus de 12 000 retraité-e-s se sont exprimé-e-s dans une enquête lancée par nos organisations. 80 % des personnes retraitées indiquent que leur situation financière s'est dégradée. Malgré cela, le gouvernement annonce une baisse des pensions de 8 millions de retraité-e-s en augmentant de 1,7 point leur CSG, sans aucune compensation.

La CSG passera de 6,6 % à 8,3 % soit une augmentation de 25 %. Ce qui représente une perte de :

- 204 € par an pour une pension de 1 200 € par mois,
- 306 € par an pour une pension de 1 500 € par mois,
- 408 € par an pour une pension de 2 000 € par mois.

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « *effort pour les jeunes générations* ». Les retraité-e-s n'ont pas attendu pour faire preuve de solidarité et une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Cette augmentation de CSG s'ajoute à une liste déjà longue d'attaques, avec la CASA de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions depuis plus de 4 ans. Et maintenant l'annonce de la réduction de 5 € par mois de l'APL (Aide Personnalisée au Logement) qui visera notamment les retraités locataires.

L'annonce d'une revalorisation des pensions du régime général et alignés de 0,8 % au 1^{er} octobre ne représente, en aucune manière, une quelconque augmentation car elle ne fait que compenser l'inflation des seuls 12 derniers mois. D'autant que pour les retraites complémentaires aucune augmentation n'est prévue.

Vers la disparition des emplois aidés

Dans l'enquête menée au printemps dernier, les retraité-e-s sont quasiment unanimes à considérer que les plans d'aide à l'autonomie sont insuffisants, tant à domicile qu'en établissements.

Le gouvernement, non seulement ne prend aucune mesure pour réduire les « restes à charge » mais il s'attaque aux moyens dont peuvent disposer les établissements, les associations et les collectivités locales en supprimant les emplois aidés.

Il communique sur la disparition du reste à charge des lunettes, prothèses auditives et dentaires... sans insister sur l'augmentation correspondante des complémentaires santé, sans participation des employeurs pour les retraité-e-s.

Prendre au plus grand nombre pour donner aux riches

Le gouvernement prévoit de prendre beaucoup dans la poche des personnes retraitées et un peu dans toutes les autres, ou presque : l'APL pour les locataires, la suppression de services publics en privant les collectivités locales des recettes de la taxe d'habitation et en supprimant 120 000 emplois de fonctionnaires...

Et il donne beaucoup aux plus riches : baisse de l'ISF, l'impôt sur la fortune, en ne prenant plus en compte les actions et obligations qui représentent 90 % du patrimoine des plus riches ; baisse de l'impôt sur les sociétés à 28 % ; cadeau aux rentiers en plafonnant l'imposition des revenus du capital à 30 %.

Les personnes retraitées n'ont pas besoin d'explications ou de pédagogie : ils ont besoin de justice sociale.

Montrons que nous refusons la baisse des pensions

Dans notre même enquête, 84 % des retraité-e-s considéraient que les politiques menées avaient négligé ou ignoré leur situation.

Ces dernières années les actions menées à l'initiative des organisations de retraités ont permis de « limiter la casse » : les personnes non imposées en 2015 n'ont pas payé d'impôt en 2016 et 2017, les seuils de déclenchement de la CSG ont été relevés, l'APA a été légèrement augmentée...

Alors oui les retraité-e-s ont de bonnes raisons de se mobiliser pour éviter de nouvelles dégradations importantes de leur pouvoir d'achat, obtenir une évolution des pensions liée à l'évolution des salaires et une amélioration importante de la prise en charge de la perte d'autonomie.

Non à la hausse de la CSG à 8,3% ! Revalorisation de nos pensions ! Journée nationale d'action et de mobilisation le 28 septembre 2017

Les Organisations Syndicales et Associations de Retraités du Nord et du Pas-de-Calais, USR CGT Nord, CFTC Retraités, CFE-CGC UNIR, UCR FO, FSU Retraités, FGR-FP, SOLIDAIRE Retraités, UNRPA, LSR.....s'inscrivent pleinement dans l'appel National des 9 Organisations syndicales et Associations de Retraités à participer massivement à :

LA JOURNÉE NATIONALE D'ACTION UNITAIRE RETRAITÉS du 28 SEPTEMBRE 2017

Les Retraités sont des citoyens à part entière qui ont largement contribué et contribuent encore au développement économique et social.

Ni nantis, ni privilégiés, ils et elles ne demandent pas la charité mais la dignité.

En conséquence, ils revendiquent légitimement :

La revalorisation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen et une pension au minimum égale au SMIC revalorisé.

Le retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions et retraites au 1^{er} Janvier.

L'amélioration des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.

Le rétablissement de la ½ part fiscale et l'exonération fiscale des majorations familiales.

L'abandon de la décision consistant à augmenter, pour 8 millions de retraités, de 1,7% la CSG, qui est un impôt, pour compenser les baisses de cotisations salariales.

Redonner les moyens de financement issu des cotisations sociales à notre système solidaire et intergénérationnel de la sécurité sociale.

• Le maintien et le développement des services publics de proximité.

Les Organisations et Associations appellent les Retraités à se faire entendre et à intervenir pour se faire respecter en participant à une large mobilisation.

MANIFESTATION REGIONALE NORD et PAS de CALAIS

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

**RASSEMBLEMENT à 14H00 Avenue Kennedy à Lille
(Face à la Trésorerie Générale des Finances Publiques)
(Manifestation à partir de 14H30)**

- Une demande d'audience est faite auprès de la Préfecture de Région et du Conseil Départemental pour dépôt des revendications